ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE GRAND LIEU

SAISON 2025-2026

Adresse de l'école de musique :
22, allée des Chevrets – Bâtiment Phil'ArtsComplexe Sportif
44310 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
Adresse postale et siège social :
Mairie – 24 rue de l'Hotel de Ville – 44310 St Philbert -de-Grand-Lieu
Téléphone : 02 40 78 77 24 (répondeur) -- E-mail : emigrandlieu@gmail.com
Site internet : https://www.emigrandlieu.com/

Association loi 1901 – N° Siret : 328 526 041 00020 – Code APE : 9499Z

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les cours sont répartis sur le calendrier scolaire pour un total de 31 cours par an, entre septembre et juin, et hors vacances scolaires.

Le calendrier correspondant aux semaines de cours sera fourni aux inscriptions.

Le planning définitif des ateliers collectifs sera communiqué par courriel début juillet 2025. Les horaires des cours seront organisés avec les professeurs lors de l'assemblée générale.

Début des cours le lundi 8 septembre 2025

Pour les plus jeunes :

Éveil musical	4-6 ans (MS/GS). Atelier collectif pour les tous petits : éveil à la musique, au chant et au rythme. Durée : 45 min/semaine.
Parcours de découverte instrumentale (PDI)	A partir de 6-7 ans(CP/CE1) Découverte, sur une année, de plusieurs instruments par périodes de 5 semaines : piano / guitare / saxophone / batterie / flûte / violon. Par groupe de 3 élèves – Durée 30 min/semaine

Enfants, ados et adultes

Cours instrumentaux	A partir du CE1.
-Cours en groupe (2 ou 3 élèves mineurs)	**L'objectif des groupes** est de placer la pédagogie de groupe au centre de l'enseignement. Ce cours apporte une plus-value sur le plan pédagogique avec l'instauration d'une dynamique de groupe, favorisant les réflexes d'écoute et d'auto évaluation, et impliquant l'élève dans le travail de l'autre. Durée : 40min/semaine à 2 ou 1h à 3. Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.
-cours individuels	Cours de 30 min/semaine. **A NOTER : la pratique d'un instrument s'accompagne obligatoirement d'un atelier de « culture et pratique musicale » (ACPM) pour les enfants débutants (moins de 5 ans de pratique).**

Les ateliers de pratique collective

Culture et pratique musicale (ACPM) (anciennement FM)	Ateliers par petits groupes dont l'objectif est, pour chaque élève, d'acquérir les connaissances (culture et théorie) utiles à la pratique instrumentale, d'apprendre à jouer avec les autres dès la première année. Durée : 1h/semaine.
Djembé et percussions africaines débutant(*)	Atelier à destination des enfants qui démarrent un instrument: travail du rythme en groupe sur des percussions entraînantes. Durée : 30 min/semaine
Djembé et percussions africaines confirmé / adulte(*)	Pratique des percussions africaines en groupe. Adolescents et adultes. Durée : 1h/semaine
Ensemble de guitares(*)	Découverte du répertoire de la guitare classique. Durée : 45 min à 1h/semaine
Atelier musiques traditionnelles(*)	Atelier destiné à tous les instrumentistes à partir de la 4ème année. Durée : 1h/semaine
Atelier musique actuelle(*)	Atelier regroupant différents instruments sur un répertoire musiques actuelles. Durée : 1h/semaine
Orchestre Légendes	Projet orchestre ouvert à tous, à partir de la 3ème année (avec l'accord du professeur d'instrument). Ouvert également aux musiciens non inscrits à l'EMI.

(*) Ces ateliers sont organisés sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves et en fonction du niveau. Afin de faire un groupe homogène (âge et niveau) une petite évaluation sera faite en amont.

INSTRUMENTS ENSEIGNÉS & PROFESSEURS

Coordinateur pédagogique : Armelle LEVÊQUE

Guitare / Ensemble de guitares	**Joël REZEAU**
Piano	**Armelle LEVEQUE**
Piano et éveil musical	**Marina MARBOEUF**
Violon et atelier musiques traditionnelles	**Romane FLEURY**
Saxophone / Guitare électrique, guitare basse et ateliers musique actuelle adultes	**Recrutement en cours**
Batterie / Percussions / Xylophone, ateliers djembé et ACPM	**Jean-Marc PEUZE**
Flûte traversière, Eveil, ACPM et atelier musique actuelle ados	**David RIGAUD**

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font à l'école de musique, 22 allée des Chevrets à St Philbert:

- vendredi 13 juin, de 17h à 20h ;
- samedi 14 juin, de 10h à 13h ;
- mercredi 18 juin de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Les anciens élèves sont prioritaires aux inscriptions, ils recevront leur dossier d'inscription courant mai et devront le déposer avant le 8 juin afin de connaître le nombre de places disponibles par classe.

Les coordinateurs seront présents à toutes les séances d'inscriptions pour répondre à vos questions.

Lors de l'inscription, il vous sera demandé de fournir :

- Le règlement (voir les options dans la partie "tarifs") ;
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile (RC)
- Un justificatif de quotient familial pour les personnes concernées.

Attention : *l'élève dont le dossier d'inscription ne sera pas à jour des règlements en date du début des cours ne pourra y être accepté.*

Adhésion annuelle

Adhésion annuelle (par famille) : **28 €**
Cette adhésion est réglée séparément et encaissable dès l'inscription.

L'inscription à l'école de musique est annuelle, il n'est pas possible de s'inscrire à seulement une partie des cours.

TARIFS

Grille des tarifs

		Communes en convention avec EMI			**Autres communes** *(sans convention)*
		St Philbert de Grand Lieu	**St Lumine de Coutais**	**St Colomban**	
Eveil musical - Initiation musicale		180 €	180 €	180 €	195 €
Parcours de découverte instrumentale (PDI)		295 €	295 €	295 €	345 €
Cours intsrumental en groupe à 2/3	**Enfants débutants** cours + ACPM + ateliers	450 €	495 €	495 €	515 €
Cours instrumental individuel	**Enfants débutants** cours + ACPM + ateliers (éligible au QF)	595 €	595 €	595 € (*)	790 €
	Enfants avancés cours +ateliers (éligible au QF)	540 €	540 €	540 € (*)	700 €
	Etudiants cours + atelier	540 €	540 €	540 €	600 €
	Adultes cours seuls	700 €	700 €	700 €	700 €
	Adultes cours + atelier	790 €	790 €	790 €	790 €
Ateliers collectifs (sans cours instrumental)	Enfants / Ados	230 €	245 €	245 €	245 €
	Adultes	245 €	250 €	250 €	250 €

Projet Orchestre Légendes : adhésion + 12€

Une réduction de 10% s'applique à partir du deuxième élève ou du deuxième instrument pour un même élève.

(*) Sous réserve d'une subvention de 300 € (par élève mineur) accordée par la commune de St Colomban. En cas de subvention moindre cette année, les adhérents devront s'acquitter auprès de l'école du supplément qui sera alors calculé en fonction de la subvention.

Modes de règlements acceptés

- Espèces ;
- Chèques bancaires : paiement en 1, 5 et jusqu'à 10 fois sans frais
- Coupons Loisirs Kids (Philibertins) ;
- Chèques Vacances (ANCV) : ces derniers sont majorés de 2,5% (frais de traitement) ;
- Pass culture ;
- Virement bancaire : fournir obligatoirement un ordre de virement.

Quotient familial (QF)

Les familles bénéficiant du quotient familial peuvent bénéficier d'une réduction aux forfaits enfants de pratique instrumentale individuelle ou en groupe, pour les enfants débutants ou avancés (voir grille des tarifs ci-dessous).

Rappel des tranches et réductions appliquées :

		Pratique individuelle
Tranche 4	A partir de 1501	Tarif de base
Tranche 3	De 1201 à 1500 inclus	- 50 €
Tranche 2	De 701 à 1200 inclus	- 100 €
Tranche 1	Jusqu’à 700 inclus	- 150 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET BÉNÉVOLAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

Vendredi 5 septembre 2025 à 19h30,
salle Jeanne d'Arc (St Philbert de Gd Lieu)

Présentation des bilans de l'école de musique, des projets à venir etc.

A l'issue de l'AG, vous pourrez rencontrer les professeurs afin de mettre en place les horairrs des cours instrumentaux

La présence de tous les adhérents y est obligatoire.

Pour que l'AG soit conforme au statut de l'association, les adhérents qui ne peuvent pas être présents, doivent donner leur pouvoir à un membre de leur choix (maximum de 2 pouvoirs par adhérent).

Lors de l'AG sont présentés le fonctionnement de l'association, ses comptes, son bilan de la saison passée et ses projets.
Le conseil d'administration (CA) y est renouvelé : les sorties du conseil ainsi que les nouvelles entrées sont soumises au vote des adhérents.

L'AG est légalement le moment privilégié pour poser vos questions et/ou échanger sur l'école de musique.

Appel aux bénévoles

Afin que l'école de musique poursuive ses objectifs et continue à vivre, l'association a besoin que quelques parents bénévoles rejoignent le CA de l'école.
Merci de nous contacter par mail pour plus de précisions.

MÉCÉNATS : Merci pour leur soutien

SAINT PHILBERT DE GRAND-LIEU

Saint Lumine de Coutais

Saint COLOMBAN

LOIRE ATLANTIQUE Département solidaire Conseil général

HYPER U St Philbert Gd Lieu